

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin août 2018

IEDOM

	juillet 2018	août 2018 *	Cumul de janvier à août		année 2017
			2018 *	2017	
Dossiers déposés	196	241	1 530	1 472	2 208
Décision de recevabilité par les commissions	234	204	1 378	1 383	2 035
- Dossiers recevables	207	185	1 231	1 218	1 792
- Dossiers irrecevables (A)	27	19	147	165	243
Mesures de rétablissement personnel (B)	79	56	569	464	574
- Mesures imposées suite RP sans LJ	77	52	552	458	568
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	2	4	17	6	6
Mesures de réaménagement des dettes (C)	96	109	725	715	975
- Plans conventionnels conclus	5	24	79	106	148
• dont plans conclus consistant en un moratoire	1	5	17	19	32
- Mesures avec ou sans effacement	91	85	646	609	827
• dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	32	21	187	202	279
Dossiers clôturés (D)	33	27	199	224	338
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	235	211	1 640	1 584	2 157
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nombre)	9	1	30	15	21
- recommandations homologuées par les juges	5	1	259	678	1 002

* **provisoire**

En août 2018, les commissions ont été saisies de 241 situations de surendettement et en ont traité 211 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a progressé de 3,9 % sur les huit premiers mois 2018 par rapport aux huit premiers mois 2017 (1 530 dossiers contre 1 472 dossiers).

A fin mai 2018, 1 607 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 3,5 % sur cette période.